

|   |   |   |
|---|---|---|
|  <b>SECTION</b><br><br><b>PUY-DE-DOME</b> | <b>Comité Social<br/>d'Administration Local</b> |  |
|   | Du 12 Juin 2023                                 |   |
| E-mail : <a href="mailto:fo.ddfip63@dgfip.finances.gouv.fr">fo.ddfip63@dgfip.finances.gouv.fr</a><br><a href="mailto:fo.ddfip63@gmail.com">fo.ddfip63@gmail.com</a>                                       |   |   |
| Téléphone : 06-49-04-11-89  |   |   |

### ➡ **Liminaire téléchargeable sur le site local**

Les organisations syndicales ont lu leur liminaire.

Les réponses du président ont porté sur différents points :

- Débat sur les retraites et les salaires : Ce sont des sujets d'ordres nationaux.
- Nous avons indiqué que le COM devrait voir la mise en place effective de la rémunération individuelle, notamment sur le régime indemnitaire. Monsieur le Président estime que la rémunération dépasse le régime du COM... Oui mais... Ce COM indique que les missions au sein de la DGFIP vont évoluer. Pour le Président, il lui semble que ce sera axé sur l'évolution de nos méthodes de travail mais aussi sur nos métiers. Des discussions sont à venir lors de prochaines instances mais aussi lors des prochaines visites de services.
- Indisponibilités informatiques : on avance doucement. Le Président reconnaît que le déploiement de nouvelles applications informatiques qui peuvent fonctionner en mode dégradé, ce n'est pas ce qui est le mieux !

Nous avons fait remarquer que peu de collègues avaient répondu à l'enquête de l'observatoire interne... Il a même fallu rallonger les délais de réponse. Comme l'a si bien dit **FO** : un observatoire interne fait ? Un observatoire interne offert ???

Les conclusions de cette enquête seront présentées lors d'un prochain CSAL.

Les représentants **FO** ont à nouveau souligné l'absence de règlement intérieur des nouvelles instances, qui doit être fourni par la DGAFP... Celui-ci devrait arriver au mois de septembre... Compte tenu des deux mois de congés, cela nous semble un peu compromis.

[Vote du PV du CSAL du 03 avril 2023 : pour avis](#)

Vote pour à l'unanimité

### [Election au conseil médical de la DDFIP 63](#)

En 2022, le comité médical et la commission de réforme ont disparu pour laisser place au conseil médical (décret 2022-353 du 11 mars 2022). Cette instance consultative doit être obligatoirement consultée par l'employeur avant de prendre certaines décisions concernant la situation administrative des agents en cas de maladie.

Le conseil médical en séance plénière est composé de 3 médecins, 2 représentants de l'administration et 2 représentants du personnel. Ces derniers, au nombre de 15 agents dans le département, devaient être élus pour 4 ans avant le 30 juin 2023 par les représentants du personnel siégeant en CSAL.



L'administration avait indiqué que seuls les titulaires du CSAL avaient droit de vote pour cette élection en se basant sur la foire aux questions rédigée par la DGAFP (direction générale de l'administration et de la fonction publique). FO-DGFiP a indiqué qu'un suppléant pouvait acquérir la qualité de titulaire et qu'une foire aux questions ne pouvait se substituer à la loi.

**Adoption du règlement intérieur du CSAL de la DDFIP du Puy-de-Dôme**  
**Pour avis**

Ce point ne peut toujours pas être abordé. La DGAFP n'a toujours pas rédigé un règlement type. Ce dernier devait être voté et entrer en application au 1<sup>er</sup> janvier 2023. Le président a indiqué qu'il serait présenté en septembre 2023.

**Création d'un SFACT au SGC de Thiers - Pour avis**

FO fait remarquer que les travaux sont déjà en cours... Alors en terme de dialogue social on pourra repasser !

Nous faisons aussi remarquer qu'à l'échelle nationale, seulement 17 SFACT ont été créés sur un objectif de 60. Il va très certainement y avoir une accélération sur ce sujet dans les mois à venir. Ne serait-il pas plus judicieux de consolider les SGC en premier?

Dans le département, des réunions de présentation ont eu lieu avec tous les acteurs de la chaîne.

Sur le secteur de Thiers, la Comcom TDM et la ville de Thiers semblaient intéressées. D'autres réunions ont eu lieu et ces deux collectivités ont confirmé leur intérêt

Les plus grosses collectivités du département ne sont pas prêtes et ont d'abord du travail de réorganisation à réaliser en interne.

Ce service facturier comportera 1 agent du SGC de Thiers, 2 agents de la com com et 2 de la commune de Thiers. Il s'occupera des dépenses de ces 2 collectivités à l'exception des payes.

FO-DGFiP a rappelé son opposition à la création de ce type de structure qui fragilise la séparation ordonnateur comptable.

FO-DGFiP indique qu'il serait préférable de consolider les SGC encore fragiles avant de se lancer dans cette opération.

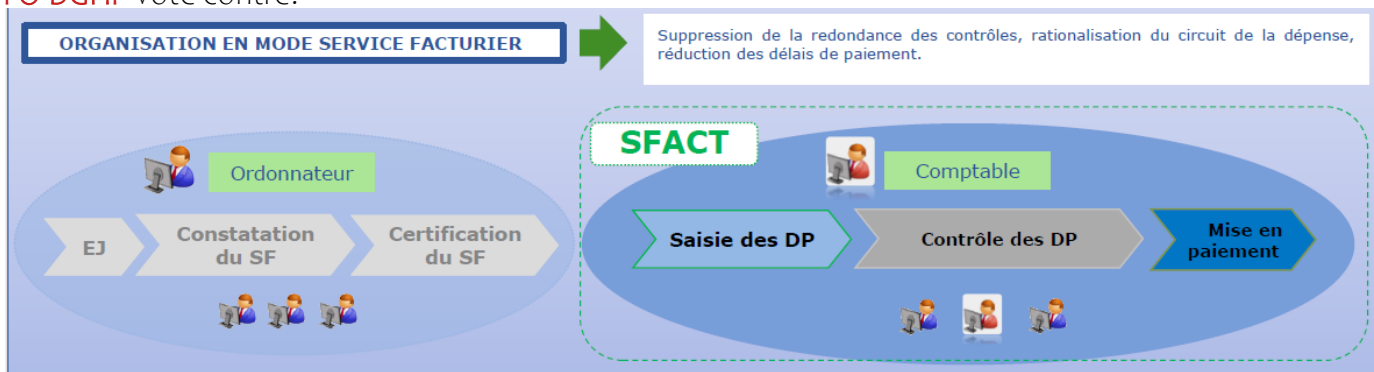
FO-DGFiP estime que si les SFACT devaient se généraliser, les petites collectivités seraient pénalisées et l'on aboutirait à un secteur public local à 2 vitesses.

FO-DGFiP vote contre.

FO-DGFiP a rappelé que les représentants du personnel ont été élus par le personnel et qu'à ce titre, la DGAFP et le secrétariat général du ministère affichent un total mépris à l'égard des élus.

A noter qu'une OS avait demandé qu'un ou des candidats puissent proposer leur candidature le jour du CSAL. Le Président a refusé.

**Encore !!!**  
**Reporté**





## Formation Professionnelle – Pour avis

# Bilan 2022

Un bilan de la formation a été présenté. Le nombre de journées stagiaires et de stagiaires a progressé entre 2021 et 2022 d'un peu plus de 30%. Par contre, le nombre de jours moyen de formation est resté quasiment stable (1,13 jour en 2021, 1,16 jour en 2022).

**FO-DGFIP** a indiqué que l'application SEMAFOR est défaillante, ce que la direction reconnaît volontiers. Le débat s'est ensuite concentré sur l'accueil d'apprentis et de stagiaires de l'enseignement secondaire, supérieur et d'auditeurs. Cet accueil n'est pas satisfaisant. Les collègues n'ont pas de temps à leur consacrer du fait de la charge de travail et les maîtres d'apprentissage ne sont pas impliqués autant qu'il le faudrait.

La discussion a porté sur l'accueil des collègues A, B et C en stage probatoire. Si certains n'ont pas de difficultés, d'autres n'ont pas assimilé toutes les connaissances nécessaires à leur intégration.

## Changement des horaires d'ouverture au public du SGC de Clermont Métropole et amendes – Pour information

La CAM voit ses horaires s'aligner sur les autres sites du département. Les nouveaux horaires d'ouverture au public, à compter du 1<sup>er</sup> septembre prochain, seront du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30.

Les agents du service ont voté à une écrasante majorité cette modification, tout en ayant conscience que les redevables seront pénalisés par cette réduction des horaires d'ouverture.

**FO** s'est abstenu parce que ce n'est pas à la base, une demande des agents mais une harmonisation qui se fait au détriment de l'accueil du public ?

La sociologie des collègues qui rentrent à la DGFIP s'est profondément modifiée ces dernières années. Aujourd'hui, 3 publics très différents intègrent la DGFIP :

- des jeunes pour qui il s'agit de la première expérience professionnelle
- des trentenaires qui ont déjà eu une première expérience professionnelle
- des cinquantenaires qui débute une troisième carrière.

Cette hétérogénéité n'est pas pour le moment prise en compte dans la formation initiale. Cela peut constituer un handicap au moment de l'intégration dans les services. Le Président partage ce point de vue et s'engage à le faire remonter.

Un autre élément se rajoute. Les besoins massifs de recruter suite aux nombreux départs en retraite font que le futur salarié est en position de force. De plus, l'offre d'emploi est importante dans les administrations qui se font concurrence et qui sont aussi en concurrence avec le secteur privé.





## Bilan de la campagne d'entretiens professionnels 2022 – Pour information

3 recours ont été formulés devant l'autorité hiérarchique :  
2 contrôleurs et 1 géomètre  
1 seul recours en CAPN.



## Questions diverses



Les travaux à venir pour la caisse résiduelle de la DDFIP63 au sein du SGC CAM se dérouleront du 13 au 21 juillet prochain. L'accueil du public sera donc fermé durant cette période.

- **Problème du sol de la cantine de l'INSEE** : le carrelage est difficile à nettoyer. L'administration a mis les locaux aux normes telles qu'elles s'imposent mais du coup, la personne qui assure le nettoyage du sol est obligée de se mettre à genoux pour bien le nettoyer et ainsi respecter les règles d'hygiène. Il va falloir voir avec la direction de l'ARENFIP pour résoudre ce problème.
- **Berthelot travaux de désamiantage** : Ces travaux vont apporter d'autres problématiques à savoir sur la gestion du chauffage pendant la phase de travaux mais aussi les problématiques de l'accueil physique et téléphonique.
- **Des agents d'Issoire** ont eu quelques soucis de remboursement pour leur frais de déplacement pendant les périodes de conflit sur les retraites, ils se sont rendus à Clermont-Ferrand avec leur véhicule mais ont été remboursés sur la base SNCF. Un peu de souplesse serait aussi souhaitable pour les collègues d'Ambert pour le remboursement de la nuitée quand stage sur Clermont Ferrand.
- **FO-DGFIP** a rappelé que la situation du SIP de Thiers n'était pas du tout résolue. Le mal-être des agents est réel. La Direction a indiqué qu'elle apportait son soutien à ce service avec l'envoi de l'équipe de renfort.
- **Campagne IR** : Les collègues ont apprécié la présence des vigiles. Cependant, il semble que la campagne IR cru 2023 soit la pire campagne réalisée à ce jour, dicit des collègues expérimentés. Notamment à cause de GMBI, des dysfonctionnements du départ, des évolutions au fil de l'eau, et surtout le calendrier ! Une collègue mentionne que le soutien des SIP auprès des CDC (centres de contact) lors de la période des déclarations devait être ponctuel. Celui-ci tend à devenir permanent (aide pour les chèques énergies, déclarations etc.) et à s'étaler sur toute l'année. Et de préciser qu'ils n'ont pas les primes allouées aux collègues des CDC, pas les mêmes moyens ni les formations qui devraient suivre.

**N'hésitez pas à nous contacter si besoin !!!**  
**N'hésitez pas à nous contacter si besoin !!!**

Les élus en CSAL : Titulaires → Christine PEREIRA – Jean-Marc LE FAY  
Suppléants → Patrick ALLAIS – Cécile SORIANO

FO-DDFIP63 : ESI La Parlette - 17 Rue de la Parlette - 63000 Clermont-Ferrand